

# La Sidra

## DE LA SEMAINE



### ROCH HACHANA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

#### La naissance miraculeuse d'une nation

Le premier jour de Roch Hachana, nous lisons la naissance miraculeuse d'Its'hak chez Sarah et Avraham, alors âgés respectivement de 90 et 100 ans. Comme nous allons le voir, d'autres miracles se produisirent également en ce jour. Quand Sarah apprit qu'elle allait donner naissance à un enfant, elle s'exclama : « D.ieu a fait le rire pour moi. Qui-conque entendra rira pour moi » (Beréchet 21 :6).

Et plus tard, elle déclara : « Qui eût dit à Avraham que Sarah allaitait des enfants ? » (Ibid. 21 :7).

Rachi explique : le rire de Sarah signifie que le jour de la naissance d'Its'hak,

- 1) de nombreuses femmes stériles conçurent,
- 2) de nombreuses personnes malades furent guéries,
- 4) de nombreuses prières furent exaucées
- 5) le monde entier ressentit beaucoup de joie et beaucoup de rires.

En d'autres termes, le miracle de la naissance d'Its'hak ne se limita pas à sa seule famille mais apporta la délivrance au monde entier et ce, en divers aspects.

De plus, Rachi dit que les mots « allaitait des enfants » signifie que Sarah ne se contenta pas d'allaiter Its'hak mais que diverses princesses (de par le monde) lui apportèrent leur enfant pour qu'elle le nourrisse et elle les allaita tous. Cela apporta un démenti à la situation qui prévalait et où « les gens murmuraient, à l'encontre d'Avraham et de Sarah, disant qu'ils avaient adopté un enfant abandonné dans la rue et prétendaient qu'il était leur fils biologique. » En effet, à l'époque, pour savoir si une femme était bien une nouvelle mère, il suffisait d'observer si elle allaitait son bébé ou non.

#### « Nourrir des enfants »

Certaines questions nous viennent à l'esprit. Si les gens voulaient savoir la vérité à propos de Sarah, le fait qu'elle allaite Its'hak aurait constitué une preuve suffisante. Pour ceux qui étaient vraiment sceptiques, le fait qu'elle nourrisse deux ou trois bébés aurait pu prouver qu'elle avait donné naissance à Its'hak. Quel besoin avait-elle de nourrir tous les enfants des princesses ?

Une autre question se pose : dans cette Paracha, en ce qui concerne le mot hébreu utilisé pour allaiter « *Heinika* », il comporte deux fois la lettre youd alors que dans les autres endroits de la Torah, ce mot n'en

Suite en page 2

## Edito

### Les fêtes : cette année plus que jamais !

Roch Hachana est évidemment notre horizon. Comment pourrait-il en être autrement alors que le rendez-vous est déjà là et que sa grandeur spirituelle nous domine de toute son élévation ? Et la question retentit dans toutes les têtes : comment cela va-t-il se passer ? Nous sortons à peine de longues semaines de ce que nous avons pris l'habitude d'appeler le confinement. Nous avons souvent traversé cette période comme on traverse un désert aride. Et voici qu'il nous faut être prêts pour des fêtes essentielles. Comment vivre un temps d'exigences sanitaires tout en ressentant le lien avec D.ieu avec cette force qui va bien au-delà de la simple conviction ? Tout se passe comme s'il nous était demandé de conserver la tête dans les étoiles tout en enfonçant nos pieds dans la lourde glaise. Alors, ces fêtes, de quoi auront-elles l'air ?

C'est peut-être justement à cela qu'on reconnaît le véritable prix des choses. Si les événements peuvent nous contraindre à oublier notre chemin d'éternité, c'est aussi parce que ce dernier n'a pas été tracé avec l'enthousiasme suffisant. Car, s'il est probablement plus simple d'être fidèle à soi-même en un temps d'où tout souci est absent, il est sans aucun doute plus grand de le rester au cœur du tumulte du monde, quand les nuages s'amoncellent et que se font entendre des peurs souvent irraisonnées et excessives. Il faut savoir vivre les moments qui en valent la peine. Il faut ressentir, de la manière la plus forte, la soumission à D.ieu de Roch Hachana, la crainte de D.ieu de Yom Kippour, la confiance en Lui de Souccot et l'allégresse sans limites de Sim'hat Torah. Il faut entrer dans ce grand voyage de l'âme qu'est le mois de Tichri en sachant que c'est le Créateur Qui nous y conduit.

Certes, les précautions nécessaires doivent être prises. Nul ne saurait mépriser les règles adaptées. Cela fait aussi partie de la vie. Toutefois, rien ne peut mettre en cause l'essentiel. Nous passerons donc ces fêtes dans un équilibre difficile, nous gardant de renoncer à l'un ou l'autre impératif. Mais, avec confiance, nous vivrons ces fêtes avec toute l'ampleur impliquée par ce terme. Vivons-les et nous serons véritablement vivants ! Bonne année à tous.

par Haïm Chnéor Nisenbaum



#### HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE ROCH HACHANA

#### ÎLE-DE-FRANCE

1<sup>er</sup> soir\* Vendredi 18/09 : 19h 38  
2<sup>ème</sup> soir\*\* Samedi 19/09 : (après) 20h 42  
Fin de la fête Dimanche 20/09 : 20h 40

	1 <sup>er</sup> SOR* / 2 <sup>ème</sup> SOR** APRÈS	1 <sup>er</sup> SOR* / 2 <sup>ème</sup> SOR** APRÈS	1 <sup>er</sup> SOR* / 2 <sup>ème</sup> SOR** APRÈS
Bordeaux	19.48 / 20.49	Marseille	19.24 / 20.24
Grenoble	19.23 / 20.24	Montpellier	19.30 / 20.30
Lille	19.36 / 20.41	Nancy	19.22 / 20.26
Lyon	19.27 / 20.28	Nantes	19.53 / 20.55
		Nice	19.17 / 20.16
		Rouen	19.43 / 20.47
		Strasbourg	19.16 / 20.20
		Toulouse	19.40 / 20.40

\* N'allumez pas après l'heure indiquée.

\*\* N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.

Jeûne de Guedalya : lundi 21 sept. Début : 6h 01 - Fin : 20h 29

A partir du dimanche 13 septembre 2020 Pose des Téléphones : 6h 22 Heure limite du Chema : 10h 35

comporte qu'un seul. Quel est donc le sens de ce youd supplémentaire ?

### Du personnel à l'universel

Pour répondre à ces questions, examinons les événements qui se produisirent juste avant la conception d'Its'hak. La Torah relate que D.ieu dit à Avram : « Ton nom ne sera plus Avram mais Avraham. » (Beréchit 17 :5). Autrement dit, « tu n'es plus Av Ram : « père (de la nation de) Aram », mais tu es Avraham, signifiant : « Av Hamon Goyim », « un père pour une multitude de nations. » Et Rachi de commenter : « Il est Av Le'hol Haolam, un père pour le monde entier ».

De la même façon, D.ieu change le nom de Saraï en disant : « son nom sera Sarah » (Ibid. 17 :15) », « jusqu'à présent tu étais Saraï, Ma princesse, maintenant tu deviens Sarah, une princesse pour le monde entier. »

Pourquoi Avraham et Sarah furent-ils ainsi nommés, juste avant la conception d'Its'hak ? La conception tout comme la naissance sont des sujets familiaux intimes. Pourquoi la Torah suggère-t-elle que la naissance d'Its'hak n'est pas simplement une affaire privée mais qu'elle prend une dimension universelle ?

Its'hak est le premier à être né de parents juifs. C'est une bénédiction pour le Peuple juif, dès lors, pourquoi ajouter « le monde entier » à l'équation ?

### Une lumière pour les nations

Les miracles à l'échelle mondiale qui entourent la naissance du premier enfant juif nous livrent un important message. Depuis le tout début, le projet et la mission des Juifs ne sont pas de nature privée. Les Juifs ne sont pas simplement les soutiens de leurs propres

familles ou de leur propre peuple. Les événements qui entourent le jour de la naissance d'Its'hak démontrent que la nation juive se doit d'être « une lumière pour (toutes) les nations » (Yechayahou 42 : 6). C'est la raison pour laquelle D.ieu change le nom d'Avram pour qu'il signifie « Père du monde entier » et celui de Saraï en « Princesse du monde entier ». Cela souligne, depuis la Genèse, qu'avec la naissance de chaque Juif vient la responsabilité de changer le monde entier et la force de le faire.

En tant que « lumière pour les nations », chacun de nous porte une responsabilité universelle et interconfessionnelle. Il nous revient d'être la boussole morale du monde, d'enseigner à l'humanité qu'il y a « un œil qui voit et une oreille qui entend ». Nous devons dire au monde que sur le Mont Sinaï, D.ieu a ordonné à Moché de convaincre et d'encourager tous les peuples à observer les Sept Lois Noa'hides dont la Mitsva de la charité.

Dans le passé, les Juifs vivaient dans des ghettos et avaient peu d'interactions avec les autres nations, a fortiori ne pouvaient-ils les convaincre d'accepter les Lois Noa'hides. Aujourd'hui, les conditions ont changé. Les Juifs et les non Juifs ont davantage d'échanges, sont plus proches et plus liés. Les Juifs peuvent désormais avoir un rôle public et il nous est maintenant possible d'atteindre et d'illuminer les nations. Nous pouvons ainsi préparer le monde à la Délivrance ultime qui transformera l'univers entier.

### Les deux youd

Cela explique pourquoi le mot « *Heinika* » possède deux youd. Youd est la première lettre du Nom de D.ieu. Il représente donc la Divinité que Sarah

transmet aux enfants qu'elle allaite. Non seulement elle la transmet à son propre fils Its'hak (symbolisé par le premier youd) mais elle l'infuse également à tous les enfants des autres nations qu'elle nourrit (ce qui est représenté par le second youd). Sarah nourrit chaque personne qu'elle rencontre car son devoir, en tant que Juive, est d'influencer toutes les nations du monde, en leur enseignant de reconnaître D.ieu et d'observer les Lois Noa'hides.

Pour que Sarah puisse réussir sa mission spirituelle, D.ieu accomplit un miracle lui permettant d'allaiter tous les enfants qu'on lui apportait. C'est grâce à ce miracle que les princesses des nations prirent conscience que la nourriture et la bénédiction de D.ieu viennent par l'intermédiaire du Peuple d'Israël. Nous aussi devons, tout d'abord, offrir de la nourriture matérielle à ceux qui en ont besoin : des aliments, des vêtements et des abris. Cela permettra de créer le réceptacle nécessaire pour que soit accepté notre message spirituel.

A Roch Hachana, le Jour du Jugement pour le monde entier, pour les Juifs, les non Juifs et les descendants de Noa'h, nous devons décider d'être des guides et des modèles, non seulement pour notre famille mais pour toutes les nations du monde.

Et par le mérite d'être « une lumière pour les nations », nous pourrions voir la réalisation de la prophétie de Yechayahou : « le Temple de Jérusalem sera solidement reconstruit... et toutes les nations du monde y afflueront... et elles diront : montons sur la montagne de D.ieu... Il nous enseignera Ses voies et nous marcherons dans Ses chemins... »

Et en ce jour-là, « nos bouches seront réellement emplies de rire... »

## Etude du **RAMBAM**

### • DIMANCHE 13 SEPTEMBRE – 24 ELLOUL

**Mitsva positive n° 153** : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

**Mitsva positive n° 59** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers ainsi que dans les moments de détresses lorsque nous implorons D.ieu.

### • LUNDI 14 SEPTEMBRE – 25 ELLOUL

**Mitsva positive n° 59** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers ainsi que dans les moments de détresses lorsque nous implorons D.ieu.

### • MARDI 15 SEPTEMBRE – 26 ELLOUL

**Mitsva positive n° 59** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers.

LOIS DE LA MEGUILA ET DE HANOUKA DANS LE MICHNE TORAH CHAPITRES 1 et 2

### • MERCREDI 16 SEPTEMBRE – 27 ELLOUL

LOIS DE LA MEGUILA ET DE HANOUKA DANS LE MICHNE TORAH CHAPITRES 3 et 4

**Mitsva positive n° 213** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre une femme pour épouse en suivant la procédure consacrée (Kidouchin) : en lui remettant un objet de valeur ou par un acte écrit ou par la cohabitation.

### • JEUDI 17 SEPTEMBRE – 28 ELLOUL

**Mitsva positive n° 213** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre une femme pour épouse en suivant la procédure consacrée (Kidouchin) : en lui remettant un objet de valeur ou par un acte écrit ou par la cohabitation.

### • VENDREDI 18 SEPTEMBRE – 29 ELLOUL

### • SAMEDI 19 SEPTEMBRE – 1<sup>er</sup> TICHRI

### • DIMANCHE 20 SEPTEMBRE – 2 TICHRI

**Mitsva négative n° 355** : Il nous est interdit d'avoir des relations sans contrat et consécration (préalables) du mariage.

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif

## QUI PAR LE FEU, QUI PAR L'EAU...

Elle ne mesure que 54 km<sup>2</sup> mais l'île St Martin dans les Caraïbes est un territoire franco-hollandais qui fait partie de l'Union Européenne – même si son climat tropical lui vaut bien des ennuis. Elle peut convenir à des vacances de rêve comme le prouvent les nombreux hôtels sur place mais peut aussi en quelques heures devenir la proie d'ouragans dévastateurs. Rav Federman est l'émissaire du mouvement Loubavitch sur place et a assisté en 2017 à la tempête Irma.

Le vent s'était mis à souffler à une vitesse extrême de 200 km à l'heure et Rav Federman se souvenait des mots de la prière de Roch Hachana. En effet, une des prières les plus émouvantes est celle attribuée à Rabbi Amnon, au Moyen-âge, qui rappelle qu'en ce jour de Roch Hachana, D.ieu décide « qui vivra et qui... ». Au lieu de prononcer « Mi Yanoua'h, qui vivra dans le calme et qui devra errer », Rav Federman se surprit à chanter : « Mi Baroua'h, qui sera affligé par le vent et qui devra errer ». Les dégâts furent considérables et il fallut plus d'un an avant de pouvoir reprendre une vie à peu près normale sur l'île. « Chaque fois que je voyais par la suite quelqu'un planter ne fut-ce qu'un clou, je me souvenais que c'est D.ieu qui gère le monde, qui donne à la nature la possibilité de tout détruire et à l'homme celle de construire. D.ieu merci, cet ouragan n'a pas causé de pertes humaines comme aux Bahamas mais il n'empêche : « Qui par l'eau... ». Il est vrai que l'eau est synonyme de vie, que les gens sont prêts à voyager des heures pour venir profiter de nos plages paradisiaques. Mais, de temps en temps, D.ieu vient nous

rappeler qu'en un instant l'eau peut provoquer des désastres.

Nous savions que, dans le passé, le toit de notre maison avait été emporté par un ouragan de ce type et, par prudence, nous avons cherché, dès l'annonce de l'imminence de l'ouragan, où déménager. J'ai téléphoné à un ami qui dirige un centre médical dans la ville et lui ai demandé si nous pouvions nous inviter « chez lui ». C'est ainsi que la salle d'attente de ce centre s'est transformée en une « suite » de fortune pour la famille Federman.

Après l'ouragan, quand nous avons réalisé l'étendue du désastre, nous avons compris que nous avons eu une bonne intuition car nous étions restés vivants tandis que notre maison était en ruines ! Mes enfants n'avaient aucune envie de rester sur place car, de toute manière, ils étudiaient « en ligne » avec d'autres enfants de Chlou'him à travers le monde : or plus rien ne fonctionnait, ni internet, ni électricité.

Les gens qui possédaient des navires ou des yachts se rendaient à l'île voisine de Porto-Rico et proposaient leurs services. J'accompagnais donc ma femme et mes enfants jusqu'au port et demandai à mes enfants si je devais voyager avec eux mais l'un d'entre eux s'écria : « Pas question ! Si tu quittes notre île, qui sonnera du Choffar à Roch Hachana pour les Juifs qui restent ? ». Qui peut décrire l'émotion et la fierté d'un père dans ces moments critiques ?

Ce fut un Roch Hachana très spécial, sans ma famille, sans ma maison. Très vite, l'aide gouvernementale arriva et, comme j'étais resté sur place, la population comme les autorités me considèrent comme une personnalité officielle sur laquelle on peut compter. Je me suis ainsi retrouvé, en tant que rabbin, propulsé responsable de la distribution de l'aide internationale pendant plusieurs mois !

Un de mes amis qui disposait d'un avion privé me rapporta de Floride la nourriture cachère pour les fêtes. Je demandai aussi qu'il me rapporte 50 pommes et 50 grenades pour le repas de Roch Hachana ainsi que 50 portions de miel. Comme il n'y avait pas d'électricité et qu'il était impossible de faire des photocopies, j'ai recopié à la main le Kiddouch et quelques prières pour les distribuer aux familles juives restées sur place. Nous n'avons pas eu de Minyan ce Roch Hachana mais au moins, nous avions

à manger.

Après la prière, je me suis rendu dans un camp de soldats américains venus sur place pour veiller à l'ordre et j'ai demandé s'il y avait des Juifs parmi eux : on me répondit qu'on avait entendu des soldats parler de la nouvelle année et on m'accorda la permission d'entrer. Quand un de ces deux soldats m'a aperçu, il n'en crut pas ses yeux et s'est écrié : « D.ieu ne nous a pas oubliés ! ». Bien sûr, j'ai sonné le Choffar pour eux deux et je suis incapable encore maintenant de déterminer lequel de nous trois était le plus ému.

Ma famille était si loin, à près de 2000 km de là, près du Ohel du Rabbi qui nous a envoyés ici et moi, j'étais fidèle à mon poste, fidèle à la mission qu'il m'avait confiée...

Ce n'est qu'un mois plus tard que je pus retrouver ma famille puis rapporter dans l'île un générateur, des vêtements et toutes sortes de produits qui nous manquaient. Oui, qui vivra et qui... Mais surtout qui vivra une vie de Torah, une vie pleine de sens et d'amour du prochain !

**Mena'hém Cohen**

Kfar Chabad N° 1826

Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES

### DE MACHIA'H UN MAÎTRE ET UN ROI

Deux titres sont donnés à Machia'h : celui de maître et celui de roi.

Maître – du fait de son immense sagesse, il enseignera à tout Israël les secrets de la Torah.

Roi – Machia'h aura également une dimension qui dépassera l'intellect. Aussi, les Juifs ne pourront pas recevoir ce degré de façon profonde car il les dépassera. Ils le recevront comme un « décret du roi ».

(D'après les Maamarei Admour Hazakène – Néviim p.4) H.N.

### Petit calendrier des fêtes de Tichri 5781

#### ROCH HACHANA

du vendredi 18 sept. au soir  
au dimanche 20 sept. 2020

#### Jeûne de Guedalya

Lundi 21 sept. 2020

#### YOM KIPPOUR

Du dimanche 27 sept. au soir  
au lundi 28 sept. 2020

#### SOUCCOT

2 premiers jours de fête  
du vendredi 2 oct. au soir  
au dimanche 4 oct. 2020

#### Hol Hamoëd Souccot

du lundi 5 oct. au vendredi 9 oct. 2020

#### Hochoana Rabba

Vendredi 9 oct. 2020

#### CHEMINI ATSÉRET & SIM'HAT TORAH

du vendredi 9 oct. au soir  
au dimanche 11 oct. 2020

# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## QUE FAIT-ON LA VEILLE DE ROCH HACHANA ? (cette année vendredi 18 septembre 2020)

On ne récite ni le Ta'hanoum ni les Psaumes 20 et 86 durant la prière du matin. On ne sonne pas le Choffar, afin de marquer la différence entre la coutume (du mois d'Elloul) et l'obligation (de Roch Hachana).

En présence de dix hommes (ou tout au moins 3 hommes), chacun récite le texte de « Hatarat Nédarim », l'annulation des vœux, afin de ne pas commencer la nouvelle année tant qu'on n'aurait pas accompli tout ce qu'on a promis l'année précédente : en effet, à Roch Hachana, chacun promet de mieux faire. Mais quelle serait la valeur d'une telle promesse si on n'a pas tenu les promesses de l'année précédente ?

Les hommes se coupent les cheveux, s'immergent dans le Mikvé. On revêt les vêtements de fête.

On augmente les dons à la Tsedaka (charité) en s'assurant que chacun a de quoi faire face aux dépenses de la fête.

Nombreux sont ceux qui se rendent au cimetière sur les tombes des êtres chers disparus et des Tsadikim (Justes) afin qu'ils intercèdent en leur faveur et celle de leurs descendants.

De nos jours, on évite de jeûner et on préfère donner à la Tsedaka (charité) l'argent équivalent aux repas consommés (en général une somme multiple de 18).

## Que fait-on à Roch Hachana ? (cette année samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020)

**Vendredi 18 septembre 2020**, après avoir mis des pièces à la Tsedaka (charité), les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de Roch Hachana ainsi qu'une bougie qui dure au moins 48 heures (**avant 19h38**, en Ile-de-France) en récitant les bénédictions suivantes :

**1) : « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner Chel Chabbat Vechel Yom Hazikarone » ;**

**2) : « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé ».**

(« Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les lumières du Chabbat et du jour du souvenir. Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous a fait vivre, exister et arriver à cet instant »).

Après la prière du soir, on se souhaite mutuellement : « **Lechana Tova Tikatev Veté'hatème** » - « Sois inscrit(e) et scellé(e) pour une bonne année ». Après le Kiddouch, on se lave les mains rituellement et on trempe la «Halla dans le miel (et ce, jusqu'à Hochaana Rabba, vendredi 9 octobre inclus).

Ensuite on trempe un morceau de pomme douce dans le miel, on dit la bénédiction : « **...Boré Péri Haëts** » et on ajoute : « **Yehi Ratsone Milfané'ha Chete'ha-dèche Alénu Chana Tova Oumetouka** » (« Que ce soit Ta volonté de renouveler pour nous une année bonne et douce »). Durant le repas, on s'efforce de manger de la tête d'un poisson, des carottes sucrées ou du gâteau au miel, une grenade et, en général, des aliments doux, pas trop épicés, comme signes d'une bonne et douce année.

**Samedi soir 19 septembre**, les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de la fête (**après 20h42**, en Ile-de-France) à partir de la flamme allumée avant la fête, en récitant les bénédictions :

**1) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner Chel Yom Hazikarone ».**

**2) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé ».**

(« Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les lumières du jour du souvenir. Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous a fait vivre, exister et arriver à cet instant »).

On aura auparavant placé sur la table un fruit nouveau, qu'on mangera après le Kiddouch, avant le repas.

**Dimanche 20 septembre**, on écoute les sonneries du Choffar. Si on n'a pas pu l'entendre à la synagogue, on peut encore l'écouter toute la journée.

**Dimanche 20 septembre après-midi**, après la prière de Min'ha, on se rend près d'un cours d'eau et on récite la prière de **Tachli'h**.

Durant les deux jours de Roch Hachana, on évite les paroles inutiles et on s'efforce de lire de nombreux Tehilim (Psaumes).

Il est permis de porter des objets dans la rue le dimanche de Roch Hachana.

Dimanche 20 septembre, **la fête se termine à 20h 40** (en Ile-de-France).

Jusqu'à Yom Kippour inclus, on ajoute dans la prière du matin le Psaume 130 et on récite matin et après-midi (sauf Chabbat) la prière « Avinou Malkénu » (« Notre Père, notre Roi »). On ajoute certains passages de supplication dans la prière de la « Amida ». On multiplie les actes de charité et, en général, on s'efforce d'être davantage scrupuleux dans l'accomplissement des Mitsvot.

**Lundi 21 septembre**, c'est le jeûne de **Guedalia** (qui commence, en Ile-de-France, à **6h 01** et s'achève à **20h 29**).

F.L.



### A L'OCCASION DE VAV TICHRI

56<sup>e</sup> Hilloula de la mère du Rabbi,  
la Rabbanit Hatzadkanit 'Hanna ע"ת

Le mouvement Neché Oubnot 'Habad  
a le plaisir de vous convier à une

## CONFÉRENCE

par **Mme Sarah Azimov** (Chlou'ha à Paris)

et par **Mme Sarah Raskin** (Chlou'ha à Côte S. Luc - Canada)

**MARDI 22 SEPTEMBRE 2020 à 20H 30**

dans les Salons 'Haya Mouchka

49/51, rue Petit - 75019 Paris (Métro: Ourcq)

Public féminin - Masque obligatoire - Distanciations respectées - Places limitées

*Le Beth Loubavitch  
et ses Institutions Scolaires*

*souhaitent*

*Chana Tova Oumetouka*

*une bonne et douce année 5781*

*à toute la Communauté*

**Votre Boîte de Tsédaka est pleine !**

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**  
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

**Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - Paris 9<sup>e</sup> ou 55 rue Petit - Paris 19<sup>e</sup>**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

	<b>Suresnes</b>	Beth Loubavitch - 54 rue Gardenat Lapostol	13h-14h30-19h-19h30
	<b>Ville d'Avray</b>	Rens. 0658852017	
<b>93</b>	<b>Aubervilliers</b>	Mairie d'Aubervilliers	17h
		Synagogue - 45 rue de la Motte	17h
		Méto Quatre Chemin	17h
	<b>Aulnay sous Bois</b>	Synagogue - 3 avenue de Clermont Tonnerre	11h-18h
	<b>La Courneuve</b>	Synagogue - 13 rue S. Juste	12h
	<b>Neuilly Plaisance</b>	Synagogue - 35 avenue Danielle Casanova	15h30-18h
	<b>Le Pré S. Gervais</b>	Synagogue - 7 avenue du Belvédère	15h à 17h
	<b>Les Pavillons sous Bois</b>	Beth Loubavitch - 14 allée du Canal	11h30-13h30
	<b>Livry Gargan</b>	Synagogue - 60 avenue Montgolfier	11h
	<b>Noisy-le-Grand</b>	Beth Loubavitch - 103 rue du Docteur Sureau	14h30 à 19h30 (toutes les heures)
	<b>Noisy-le-Sec</b>	Synagogue - 2 rue de la Pierre Feuillère	11h30
	<b>Pantin</b>	Beth Loubavitch - 6 rue Lakanal	11h30-15h-16h-17h18h-19h
	<b>Pierrefitte</b>	Synagogue - 49 rue Pasteur	12h-18h30
	<b>Rosny-sous-Bois</b>	Synagogue - 62 rue Lavoisier	16h30
	<b>Romainville</b>	Beth Loubavitch - 18 rue Alexandre Dumas	11h30 - 17h à 19h30 (non stop)
	<b>S. Ouen</b>	Synagogue - 7 rue Jules Guesde	12h-18h30
<b>94</b>	<b>Alfortville</b>	Beth Loubavitch - 30 quai d'Alfortville	13h30-18h30-19h-19h30
		Synagogue 1 rue Blanche	18h30
	<b>Arcueil</b>	30 rue Marius Barbieri	15h
		Parc Paul Vaillant Couturier	16h
	<b>Bonneuil sur Marne</b>	Beth Loubavitch - 57 rue George Ferrand	11h-16h
	<b>Bry sur Marne</b>	Beth Loubavitch - 94 rue de la République	12h-17h-18h-19h
	<b>Champigny-sur-Marne</b>	Synagogue - 25 avenue du Général de Gaulle	11h15-13h30-19h30
		Parc de Tremblay	17h30
	<b>Choisy-le-Roi</b>	Beth Loubavitch - 3 ter rue de Verdun	11h30
		Parc de la Mairie	18h45
	<b>Créteil</b>	Beth Loubavitch - 21 rue des Refugniks	16h-18h30

		Synagogue - 65 rue S. Simon	16h30-17h
	<b>Fontenay sous Bois</b>	Beth Loubavitch - 128 boulevard de Verdun	18h30
		Synagogue - 1 parvis François M. Saada	17h
	<b>Ivry sur Seine</b>	Synagogue - 57 avenue Danielle Casanova	11h
	<b>La Varenne S. Hilaire</b>	Jardin - 5 avenue Jeanne d'Arc	14h à 18h (toutes les heures)
	<b>La Queue en Brie</b>	Synagogue - 15 rue Jean Jaurès	12h-19h
	<b>Limeil-Brévannes</b>	Synagogue - 20 avenue de la Sablière	12h
	<b>Maison Alfort</b>	Synagogue - 92-94 rue Victor Hugo	12h-13h45-19h
		Synagogue - 52 rue Raspail	11h30-13h45-19h
		91 rue Carnot	12h-14h-16h-18h
	<b>Mandres les Roses</b>	Synagogue - 5 allée Lady Sylvia	12h-19h
	<b>Nogent sur Marne</b>	Beth Loubavitch - 5 avenue Victor Hugo	11h30-13h30-14h-15h-16h
	<b>Sucy en Brie</b>	Chez M. et Mme. M. Sudry - 37 avenue du Bel Air	18h30 à 19h30
	<b>Villeneuve S. Georges</b>	Synagogue - 3 rue Berthelot	11h15-18h45
		Gare de Villeneuve	19h15
	<b>Villejuif</b>	Parc des Hautes Bruyères	18h
	<b>Villiers sur Marne</b>	Beth Loubavitch - 3 rue de la Fraternité	12h-14h-19h30
<b>95</b>	<b>Ermont</b>	Beth Loubavitch - 44 rue de Stalingrad	16h-18h
	<b>Domont</b>	Beth Loubavitch - 42 avenue Aristide Briand	8h-9h-10h-12h30-15h-16h30-19h30
	<b>Groslay</b>	Chez M. et Mme. M. Sitbon - 10 ruelle des Jardins	12h-14h-16h-18h
	<b>Montmagny</b>	Beth Loubavitch - 4 bis chemin de la Haie Barde	12h-14h-16h-18h
	<b>Soisy sous Montmorency</b>	Beth Loubavitch - 7 avenue du Général de Gaulle	12h-15h-17h-19h
	<b>S. Ouen L'Aumone</b>	Synagogue - 9 rue de Chennevières	11h30-18h30-19h30
	<b>Sarcelles</b>	Beth Loubavitch - 45 avenue du 8 Mai 1945	12h30-12h45-13h
	<b>Sarcelles Village</b>	Beth Loubavitch - 24 rue Théodore Bullier	11h30
	<b>S. Gratien</b>	Beth Loubavitch - 99 rue d'Eaubonne	12h-14h
	<b>S. Leu la Forêt</b>	Synagogue 2 rue Jules Verne	16h-19h
	<b>Villiers le Bel</b>	Synagogue - 2 rue Léon Blum	11h

Cette sidra est dédiée à la mémoire et en l'honneur de

**Makhlouf Armand ZRIBI** zal  
ben Marcel

décédé le 9 Menahem Av 5780

Puisse-t-il reposer en paix parmi les Justes.

Offert par son épouse

Mme ZRIBI Jacqueline et ses enfants

Arié, Sarah et Raphaël

Puissions-nous poursuivre l'œuvre de notre cher père  
et nous inspirer de son dévouement et de ses vertus.

Ainsi, il continuera à vivre en nous.

Ma Zar'o Ba'haïm Af Hou Ba'haïm....

Comme chaque année, le Beth Loubavitch  
est à votre disposition  
pour procéder gracieusement aux

**SONNERIES DU CHOFFAR  
DE ROCH HACHANA**

auprès des personnes âgées, malades,  
hospitalisées ou autres

N'attendez pas la dernière minute,  
contactez-nous au

**01 45 26 87 60**

pour nous communiquer vos coordonnées

Le Beth Loubavitch  
reste à votre disposition  
pour vos Tefiline et Mezouzot

**NOUVEAU !**

[www.tefileline-mezouza.com](http://www.tefileline-mezouza.com)

**NOUVEAU !**

Commandez et recevez vos Tefiline et Mezouzot directement chez vous  
Renseignements **01.45.26.87.60**

Possibilité de récupérer  
vos commandes  
au 8, rue Lamartine - 75009  
ou au 55 rue Petit - 75019



# Chofar Non-Stop

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020

Tableau récapitulatif des horaires de sonneries du Chofar à Paris - Ile de France organisées par le Beth Loubavitch

1	75 - Paris	Hôtel Normandy - 7 rue de l'Echelle	9h-12h30-13h-13h30-14h	
		Entrée Parc des Tuileries	17h-17h30-18h-18h30-19h	
3	Est	Beth Loubavitch - 57 rue Saintonge	9h à 19h	
4		Synagogue - 17 rue des Rosiers	12h-14h-14h30-18h30-19h	
5		Synagogue - 14 place des Vosges	11h30	
		Beth Loubavitch - Etudiants 1 rue de l'Abbé de l'Épée	14h30 à 19h30	
6		Synagogue - 9 rue Vauquelin	18h-18h15	
		Beth Loubavitch - 63 rue ND des Champs	17h30	
7		Beth Loubavitch - 19/21 passage Jean Nicot	12h-14h-19h30	
		Est	Sortie métro rue du Bac	17h30
8		Beth Loubavitch - 122 avenue des Champs Elysées	12h30-14h30	
		Pont d'Alma	18h	
9		Chez M. et Mme S. Kulski - 40 rue de la Bienfaisance	15h30	
		Chez M. et Mme M. Kulski - 27 rue S. Petersburg	15h30	
10		Chez Famille Kulski - 22 rue de Lisbonne	12h30-14h	
		Parc Monceau	16h à 19h30 (non stop)	
11		Beth Loubavitch - 8 rue Lamartine	9h à 19h30	
		Synagogue - 18 rue S. Lazare	11h15	
12		Synagogue - 44 rue de la Victoire	11h15	
		Synagogue - 28 rue Buffault	11h30	
13		Beth Loubavitch - 8 rue Legouvé	14h-15h-16h-17h-18h-19h30	
		Place Albert Camus	15h30-17h-19h	
14		Synagogue - 71 rue de Dunkerque	11h30-13h30-18h	
		Beth Loubavitch - 19 rue S. Sabin	14h jusqu'à 19h30 (tous les quarts d'heure)	
15		Synagogue - 84 rue de la Roquette	14h jusqu'à 19h30 (tous les quarts d'heure)	
		Synagogue - 37 rue des Trois Bornes	18h à 19h	
16		Synagogue - 40 rue du Moulin Joly	11h30-12h45	
		Beth Loubavitch - 110 rue de Montreuil	15h à 19h (toutes les heures)	
17		Synagogue - 232 boulevard Voltaire	12h-14h-16h à 19h30 (toutes les heures)	
		Beth Loubavitch - 19/21 rue de la Gare de Reuilly	11h30-13h30-15h30-17h30	
18		Jardin Itshak Rabin	14h30-16h30-18h30	
		Jardin M. Desrumaux - 67 blvd Diderot	19h30	
19		Square Trousseau - 2 rue Antoine Vollen	17h	
		Beth Loubavitch - 18 boulevard Vincent Auriol	12h-14h-19h	
20		Beth Loubavitch - 7 rue Fernand Vidal	11h30-13h30-15h à 19h30	
		Beth Loubavitch BNF - 1 quai François Mauriac	17h à 19h30	
21		Beth Loubavitch - 23 rue Bénard	12h	
		Beth Loubavitch - 2 rue d'Arsonval	14h30 jusqu'à 19h30 (tous les quarts d'heure)	
22		Beth Loubavitch - 62 rue Sébastien Mercier	12h-14h-15h30-17h-19h	
		Beth Loubavitch - 7 rue Cimarosa	11h-12h45	
23		Synagogue Torat Haïm - 4 rue Girodet	12h-12h30-13h-13h30-14h30-18h30-19h	
		Parc Rodin	17h	
24		Pont Mirabeau	18h	
		Beth Loubavitch - 1 av. Stéphane Mallarmé	15h30-16h-16h30-17h-17h30	
25		Centre Jouffroy - 70 rue Jouffroy d'Abbans	9h à 19h (tous les quarts d'heure)	
		Synagogue - 9 rue Jacques Ibert	19h	
26		Beth Loubavitch - 8 rue du Marché Ordener	11h30-13h-15h à 19h30	
		Synagogue - 13 rue S. Isaire	18h-19h30	
27		Beth Haya Mouchka - 47/51 rue Petit	12h	
		Beth Loubavitch - 59 avenue de Flandre	14h-19h30 - 16h30 à 19h (tous les quarts d'heure)	
28		Beth Loubavitch - 53 rue Compans	11h30	
		Beth Loubavitch - 74 avenue Simon Bolivar	14h à 18h30	
29		CIP - 289 rue de Belleville	14h30-19h30	
		Jardin Serge Gainsbourg	18h	
30		Synagogue - 32 rue du Plateau	12h	
		Synagogue - 60 avenue Jean Jaurès	15h	
31		Beth Loubavitch - 82 rue de Couronnes	12h15-18h30	
		2 place S. Fargeau	17h	
32		Beth Loubavitch - 93 rue des Orteaux	11h30-14h-17h45-19h30	
		Beth Loubavitch - 9 passage Maigrot Delaunay	11h30-13h30-19h30	
33		Centre d'animation - 14 rue Mouraud	17h	
		60	Lamorlaye	Châteaux de Lamorlaye
34		Beth Loubavitch - 54 avenue de la Libération	11h-13h	
		77	Pontault Combault	Beth Loubavitch - 55 avenue des Lilas
35		Meaux	Synagogue - 11 rue Paul Barennes	9h-12h30-14h-18h30-19h30
		78	La Celle S. Cloud	Synagogue - 1 avenue des Étangs
36		Chatou	Jardin de la Crèche - 73 rue Léon Barbier	18h
		Le Vesinet	Synagogue - 29 rue Henri Cloppet	10h30-12h30-16h30-19h
37		Maurepas	Synagogue - 2 ter rue de la Beauce	12h-18h30
			Chez M. et Mme L. Sapira	17h30
38		Maisons Laffitte	Synagogue - 1 rue du Gros Murger	12h-14h-18h30
		Montigny le Bretonneux	Beth Loubavitch - 96 bis rue du Fortin	11h30-13h30-18h30-19h30
39		Poissy	Synagogue - 12 rue Laurence Caroline	12h30-18h
		Versailles S. Germain en Laye	Synagogue - 10 rue Albert Joly	14h15-14h30-18h-18h30
40		Beth Loubavitch - 12 ter avenue Carnot	11h30-19h	
		91	Athis Mons	Synagogue - 28 avenue Jean Pierre Bénard
41		Beth Loubavitch - 56 quater, rue de Longjumeau	12h	
		Longjumeau	Synagogue - 7 rue Jules Ferry	11h30-13h-18h30-19h-19h30
42		Palaiseau	Beth Loubavitch - 3 rue Pasteur	13h45-17h30
		Ris Orangis	Chez M. et Mme. - N. Sebagn 18 quai de la Borde	14h-15h-18h20
43		Savigny sur Orge	Beth Loubavitch - 87 blvd Aristide Briand	12h-16h-17h-18h
		S. Geneviève des Bois	Synagogue - 18 allée Léo Ferré	11h30-19h
44		Vigneux sur Seine	Synagogue - 13 rue Gabriel Péri	11h30
		92	Antony	Synagogue - 1 rue de Sderot
45		Bagneux	Synagogue - 31 rue Blanchard	12h
		Bois Colombes	Beth Loubavitch - Rens. 0630469405	12h30
46		Asnières sur Seine Centre	Rens. 0630469405	18h30
		Boulogne Billancourt	Beth Loubavitch - 1 rue des Longs Prés	16h-16h30-17h-17h30-18h
47		Colombes	Chez M. et Mme Oiknine - 57 rue S. Denis	14h30
		Châtillon	Synagogue - 10 rue de Malakoff	11h
48		Chaville	Beth Loubavitch - 1908 avenue Roger Salengro	9h-11h30-13h
		Meudon la Forêt	Synagogue - 15 rue George Millandy	11h30
49		Courbevoie	Beth Loubavitch - 17 rue Victor Hugo	14h-15h-16h-17h-18h
		Clichy la Garenne	Synagogue - 26 rue Mozart	8h45-10h-11h-12h-13h30
50		La Défense	Beth Loubavitch - 59 Jardin Boieldieu	14h à 14h30
		La Garenne Colombes	Synagogue - 47 avenue de l'Europe	11h
51		Gan Lechaim - 56 rue de l'Aigle	15h	
		Puteaux	Synagogue - 18 rue Roque de Fillol	12h-19 à 19h30
52		Levallois Perret	Beth Loubavitch - 129 rue Édouard Vaillant	12h-13h30-18h45
		Le Plessis Robinson	Chez M. et Mme. M. Abitboul - 2 avenue Pierre Brossollette	19h
53		Maison des Arts - 1 place Jane Rhodes	12h	
		Montrouge	Beth Loubavitch - 132 avenue Henri Giroux	11h30
54		Beth Loubavitch - 4 rue René Barthélémy	12h	
		Nanterre	Synagogue - 13 rue Castel Marly	11h-13h15-19h
55		Neuilly-sur-Seine	Espace Perronet - 136 rue Perronet	14h à 16h (toutes les dix minutes)
			Espace Armon - 2 bis rue du Château	18h à 19h30 (toutes les dix minutes)
56		CCJC - 44 rue Jacques Dulud	16h à 18h (toutes les dix minutes)	
		Sceaux	Chez M. et Mme. L. Mimoun - 7 rue des Clos S. Marcel	13h-18h
57		S. Cloud	Beth Loubavitch - 181 rue de la Porte Jaune	11h30-17h30-18h30
		Sèvres	Beth Loubavitch - 5 Grande Rue	10h-12h-14h-18h-19h-19h30